



Communiqué de presse

Réunion du comité de pilotage de la stratégie « Forêts du Maroc 2020-2030 »

- Programmation de 600.000 hectares de plantations forestières sur les 12 régions du Royaume à l'horizon 2030.
- 460 millions de plants seront produits à l'horizon 2030 dans le cadre du programme d'approvisionnement du secteur en semences et plants forestiers.
- Nouvelle gouvernance à travers la création de l'Agence des Eaux et Forêts et l'Agence des Parcs Nationaux.

Rabat, le 19 décembre 2020

Dans le cadre de l'exécution de la nouvelle stratégie forestière « Forêts du Maroc 2020-2030 » lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, le 13 février 2020, le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, M. Aziz Akhannouch, a présidé le jeudi 17 décembre par visioconférence, la troisième réunion du comité de pilotage avec les directeurs centraux du Département des Eaux et Forêts.

Cette réunion a été l'occasion de partager l'état d'avancement des différents chantiers de la nouvelle stratégie du secteur.

Ainsi, et conformément aux objectifs de la nouvelle stratégie forestière, le Département des Eaux et Forêts a programmé une superficie de **600.000 hectares** de plantations forestières sur les douze régions du Royaume à raison de 50.000 hectares au début du programme pour atteindre 100.000 hectares à l'horizon 2030.

Ce programme de reboisement, issu de plans d'aménagement des différentes forêts marocaines qui feront l'objet de concertations avec les populations riveraines, comprendra l'arganier, le chêne liège, le chêne vert, le thuya, le cèdre, le caroubier, l'eucalyptus, le pins et d'autres essences forestières. A ce titre, l'implication des populations locales dans le développement durable des forêts, à travers des incitations adéquates constitue un levier majeur apporté par la nouvelle stratégie.

Pour accompagner ce chantier structurant et atteindre ces objectifs, un programme ambitieux a été mis en place pour internaliser, professionnaliser et sécuriser l'activité semence. Mettre à niveau des installations, professionnaliser les processus, sécuriser les périmètres semenciers de toutes les espèces autochtones (Chêne-liège, cèdre,

thuya, arganier, chêne vert...) sont les principaux objectifs de ce programme. D'autres actions sont prévues ; il s'agit de :

- Moderniser quatre laboratoires des stations de semences ;
- Responsabiliser les sociétés de production de plants pour leur approvisionnement en semences non-autochtones ;
- Instituer un processus de certification des semences forestières, en collaboration avec l'ONSSA ;
- Créer une convention avec la SONACOS avec la mise en place d'un mécanisme de conservation/stockage des glands de chêne-liège.

A noter également que **460 millions de plants** seront produits à l'horizon 2030, et une nouvelle approche est mise en place pour que les **54 pépinières** d'espèces forestières du Département des Eaux et Forêts soient progressivement confiées au secteur privé.

Parallèlement à cela, des travaux d'aménagement et de mise à niveau des installations ont été lancés pour la **création d'une pépinière publique moderne**, au niveau de la forêt de la Maâmora, selon les standards internationaux pour en faire un modèle à l'échelle continentale et préserver la spécificité génétique des forêts marocaines.

Le Ministre a également rappelé à cette occasion l'importance de la refonte institutionnelle en cours par **la création de l'Agence des Eaux et Forêts et l'Agence des Parcs Nationaux**. Cette nouvelle gouvernance distinguant le domaine forestier des Parcs Nationaux, permettra d'asseoir un nouveau modèle qui intègre les instances de dialogue avec les acteurs et structures locales en impliquant les populations d'une manière effective dans la gestion des ressources forestières, en plus d'assurer la mission de conservation et de valorisation des écosystèmes forestiers.

A l'issue de cette réunion, M. Akhannouch a souligné l'importance du rôle de ces espaces forestiers dans le développement du monde rural grâce à leurs vocations sociale, environnementale et économique, et a insisté sur l'importance de réconcilier les Marocains avec la forêt.

Enfin, le Ministre a appelé l'ensemble du personnel forestier à se mobiliser pour l'atteinte des objectifs et la sauvegarde de la forêt marocaine.